

<p><i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p><i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p><i>Conseillers présents : 62</i> <i>Dont suppléant(s) : 1</i> <i>Pouvoirs : 20</i> <i>Absent(s) excusé(s) : 35</i> <i>Absent(s) : 12</i></p>
---	--	---

Date de convocation : 20 juin 2017

Vote(s) pour : 76
Vote(s) contre : 4
Abstention(s) : 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 26 juin 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-06-26-CC-14.2 :

Création et affectation de l'Autorisation de Programme 17IDMG03 "Siège de la Métropole".

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2017 portant adoption du Budget Primitif 2017,
VU le projet de Décision Modificative n° 1-2017 présenté par Monsieur le Président,

DECIDE la création de l'Autorisation de Programme 17IDMG03 "Siège de la Métropole" d'un montant de 33 000 000 € TTC avec la répartition des Crédits de Paiement suivante :

Libellé	Total AP	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
17IDMG03 Siège de la Métropole	33 000 000 €	2 000 000 €	16 000 000 €	10 000 000 €	5 000 000 €

AFFECTE l'Autorisation de Programme 17IDMG03 "Siège de la Métropole" à hauteur de 2 000 000 €.

Pour extrait conforme
Metz, le 27 juin 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



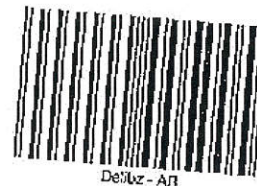
BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 juin 2017.</i>		Contrôle de légalité
Point 12.2 – Compte administratif 2016 du SIVT du Pays Messin. ✕	1	
Annexe : Document budgétaire	1	
Point 12.3 – Compte administratif 2016 du SIVU aire d'accueil des gens du voyage de Marly et Montigny. ✕	1	
Annexe : Document budgétaire	1	
Point 12.4 – Compte administratif 2016 – Bilan des autorisations de programme au 31-12-2016. ✕	1	
Annexe : Bilan 2016 des AP du budget principal.	1	
Annexe : Bilan 2016 des AP du budget annexe Transports publics.	1	
Point 13.1 – Affectation du résultat 2016 – Budget principal.	1	
Point 13.2 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe déchèteries. ✕	1	
Point 13.3 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe archéologie préventive. ✕	1	
Point 13.4 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe transports publics. ✕	1	
Point 13.5 – Affectation du résultat 2016 – Budget annexe Zones en régle. ✕	1	
Point 14.1 – Décision modificative 1-2017. ✕	1	
- Annexe : Tableaux.	1	
Point 14.2 – Création et affectation de l'AP "Siège de la Métropole". ✕	1	
Point 15 – Clôture du budget annexe "OM – Déchets Val Saint-Pierre". ✕	1	
Nombre total des actes transmis : 11 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.		

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
29 JUIN 2017
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ



Fait à Metz, le 27 juin 2017
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

